

CFG

Première séance du conseil d'établissement
Année scolaire 2022-2023
Mercredi 21 septembre 2022

PROCÈS-VERBAL

1. Questions du public

Aucune

2. Préambule

2.1. Accueil des membres

Nous souhaitons la bienvenue à tous les membres.

2.2. Ouverture de la séance

2.3. Insertion des affaires nouvelles et adoption de l'ordre du jour

Proposé par M.-È. Longtin
Résolution : 22-23-01

3. Approbation du procès-verbal

Au point 10, il faudra ajouter : de la part de tous les membres et pas seulement Madame Merlo. C'est adopté, avec la modification ci-dessus.

Proposé par S. Theriault
Résolution : 22-23-02

4. Suivi au procès-verbal du 8 juin 2022

Aucun

5.1 Nomination d'une secrétaire

Pour la rencontre de ce soir, Isabelle Morin occupera la fonction de secrétaire. Pour les prochaines rencontres, il faudra vérifier auprès d'une secrétaire si elle est disponible. L'enregistrement est possible.

5.2 Élection à la présidence

Mme Michèle Lazure est proposée. Elle accepte.

Proposé par M-È Longtin, appuyé par A. Robert
Résolution : 22-23-03

5.3 Élection à la vice-présidence

Mme Amélie Robert est proposée. Amélie Robert accepte.

Proposé par Michèle Lazure, appuyée par S.Thériault
Résolution : 22-23-04

5.4 Dénonciation d'intérêts (document remis sur place)

Le document intitulé dénonciation d'intérêt est présenté. Tous les membres sont invités à le remplir.

5.5 Calendrier des séances 2022- 2023

21 septembre 2022

24 octobre 2022

30 novembre 2022

18 janvier 2023

15 mars 202

26 avril 2023

7 juin 2023

Les rencontres auront lieu en présentiel à l'édifice Châteauguay, sauf situation exceptionnelle.

Proposé par E. Merlo, Appuyée par M-È Longtin

Résolution : 22-23-05

5.6 Représentants à la communauté

Il n'y a plus de service à Saint-Rémi cette année. Le CJE de Saint-Rémi se retire. M. Chalifour a approché le SAFIR.

5.7 Répartition du budget de fonctionnement du C.É.

400\$ sont attribués au C.É. pour la nourriture lors des séances du conseil d'administration. Les collations seront préparées par les élèves.

Proposée par A. Robert, Appuyée par M. È Longtin
Résolution : 22-23-06

5.8 Règles de régie interne (document joint)

Le document concernant les règles de régie interne est revu en groupe.

Proposée par C. Cronier, Appuyée par V.Fortin
Résolution : 22-23-07

6. Modification du plan triennal 2022 -2025 du CSSDGS - CFGADGS

Statu quo. Il n'y a pas d'élèves St-Rémi, mais le bâtiment est toujours disponible, ce sujet reste donc à développer.

7. Courrier

Il n'y a aucun courrier.

8. Nouvelles du centre CFGADGS

8.1 Organisation COVID-19 (état de situation)

L'urgence sanitaire n'est plus en vigueur mais la prudence est là. Le masque n'est plus obligatoire. Si un individu présente des symptômes, les recommandations de la santé publique seront appliquées.

8.2 Classe magistrale en français

Une classe de 4^e et 5^e secondaire est offerte à la Prairie. Cette classe est complète.

8.3 Plateaux en insertion sociale

Buanderie et du déchetage sont au programme, qui se déroule à Châteauguay.

8.4 Plan de lutte à l'intimidation

Ce plan est en cours. Nous devons mettre en place le processus de dénonciation.

8.5 Projet éducatif

Le projet est renouvelé cette année. Des consultations afin de provoquer prises de conscience et échanges seront offertes d'ici Noël. Après les fêtes, nous aborderons valeurs et orientation. Le projet doit être accepté avant la fin de l'année scolaire. Le projet sera déposé dans TEAMS. Il faudra mettre à jour le TEAMS général.

8.6 Activités étudiantes

FIS (Formation intégration sociale)

Bénévolat à la rencontre châteauguoise chaque mercredi à partir du 12 octobre

Sortie au verger des pirates pour les élèves en francisation (le coût sera de 10\$ avec transport et 5\$ sans)

Proposée par S.Thériault. Appuyée par A. Robert

Résolution : 22-23-08

9. Autres Points

Il y a une formation obligatoire pour tous les administrateurs. Pour les capsules, l'adresse du site se trouve sur l'ordre du jour.

10. Levée de la séance

L'assemblée est levée.


Proposée par S.Thériault. Appuyée par A.Robert

Résolution : 22-23-09

Michèle Lazure
présidente



Michel Chalifour
Direction



Isabelle Morin
Vice-présidente